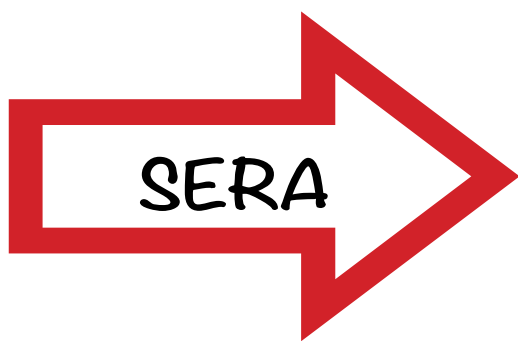


P RIME P ARTAGE P ROFITS



140 €
En Septembre Brut

À Savoir :

Un Conseil de surveillance des FCPE (Fond Commun de Placement Entreprise) se réunit une fois par an. Lors de ce conseil paritaire*, on désigne un représentant des 3% de Cas A que détiennent les salariés. Il va alors amener nos délibérations lors de l'AG des actionnaires du groupe Casino. Entre autre il est décidé de l'augmentation du dividende des actionnaires.

**Autant de voix de l'employeur (représentées par des DRH) que des salariés (représentées par les quatre O. Syndicales)*

Quelques Chiffres : 2012 versé en 2013

	Nbre de salariés	Montants	Répartitions
Total int. 2012	19 000	2 380 554,29€	100%
Total investi	3 396	685 299,01€	28,79%
Règlement immédiat	15 697	1 695 255,28€	71,21%
Abondement		453 765,99€	

Pour un total de 53 526 éligibles seulement (en 2012) 19 000 ont obtenu.

Ce qui veut dire que seulement 6,35 % des salariés qui touchent l'intéressement le réinvestissent dans le PEG.

Parmi ces salariés combien arrivent à plafonner le placement de 1 500€ par an ? Nous sommes proches d'épsilon.

Cet accord a été signé pour qu'une poignée de nantis puisse défiscaliser 140€.

Même somme : Même déception. Sauf pour les épargnants.

Afin de satisfaire certaines organisations syndicales (FO et CGC), la direction a accepté que cette prime puisse être placée sur le PEG et sur le PER-CO.

Cela concerne à peu près 6% des salariés du groupe.

La CFDT a revendiqué une augmentation à la hauteur de celle octroyée aux actionnaires.

Pour la CFDT c'était l'occasion pour la direction d'envoyer un signe fort aux salariés qui subissent au quotidien la dégradation de leurs conditions de travail liée à la baisse des effectifs.

Après l'intéressement solidarité à ZÉRO, encore une déception .

Vous serez consultés sur le placement de cette prime dans le PEG.

André Moréno
Le 01 août 2014
cfdtcasino.fr

